

Du bon usage de la science : de l'optique moralisée à l'optique de la morale

Bernard ROUKHOMOVSKY
Université Stendhal-Grenoble III

La condition d'autrui paraît plus agréable que la nôtre, parce qu'elle nous est moins connue. Elle ressemble à ces figures d'Optique, qui de loin représentent une ville, ou une maison, et qui de près ne sont qu'un amas de traits grossiers et confus¹.

On pourrait alléguer mille autres exemples de la contribution de l'optique (et singulièrement de la perspective) à la topique du genre moral aux XVII^e et XVIII^e siècles. On en conclurait que la science de la vue fournit aux moralistes un magasin de figures indéfiniment recyclables et destinées à donner corps à leur pensée pour en atténuer la sécheresse : telle est bien, semble-t-il, la fonction dévolue dans notre exemple à la métaphore optique (seconde phrase). Cependant, ne leur fournit-elle que cela (des figures) ? À considérer la question par le bon bout, on est bientôt conduit à renverser la perspective, à concevoir tout autrement le rapport de l'image à la pensée qu'elle est chargée d'illustrer : il est permis de supposer en effet que, loin de venir « doubler » après coup la pensée, l'image optique porte en elle le paradigme latent qui la suscite et qui l'informe. Ainsi, chez La Rochefoucauld, la comparaison de la version définitive des *Maximes* (1678) avec les premiers états du texte tend à montrer que la figure optique, loin de constituer un habillage *a posteriori*, s'impose dès l'abord et massivement sous la plume – véritable catégorie de pensée plus que simple façon de parler.

De fait, un colloque récent consacré à « L'optique des moralistes » a permis de faire valoir la pertinence d'une telle hypothèse (celle, en somme, d'un modèle optique de la pensée morale) et de mesurer sur la longue durée (de Montaigne à Chamfort)

¹ André-François Deslandes, *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant* [1712], éd. F. Salaün, Champion, 2000, chap. I, p. 44-45.

la prégnance du paradigme optique dans le discours des moralistes – ou de nombre d’entre eux, de diverse stature et de diverses obédiences doctrinales, et quand bien même, chez certains auteurs (chez un Vauvenargues par exemple), ce paradigme entre en concurrence avec d’autres modèles². Le chantier que l’équipe Épistémè a choisi d’ouvrir sur la question des rapports entre optique et littérature fournit l’occasion de revenir sur l’histoire de ce modèle, de sa genèse et de ses reconfigurations successives³.

Il s’agira plus précisément, dans les limites de cette brève étude, de cerner à grands traits ce que « l’optique des moralistes » doit (ou ne doit pas) aux usages dévotionnels auxquels l’optique a fourni matière dans les champs de la littérature spirituelle et de l’éloquence sacrée – domaines à l’égard desquels, on le sait, le genre moral est dans un rapport d’interférence ou de contiguïté, progressivement dénoué, sporadiquement renoué. C’est en effet sur ce chemin qui conduit de l’optique dévote à l’optique des mœurs, à mesure que celle-ci se sépare de celle-là, que s’affirme la spécificité d’un modèle optique du discours moral.

1. De l’optique dévote à l’optique des mœurs : une filiation ?

Lorsque Deslandes en fait, en 1741, le titre et le sujet d’un conte philosophique (*L’optique des mœurs*⁴), l’idée que les lois de l’optique

² *L’Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Actes du colloque international de Grenoble, 27-29 mars 2003, textes recueillis et présentés par Bernard Roukhomovsky, Paris, Honoré Champion, 2005 (« Colloques, Congrès et Conférences sur le Classicisme »).

³ Je veux ici remercier Line Cottagnies d’avoir accueilli cette communication et de m’avoir ainsi permis d’« essayer » quelques-unes des hypothèses qui font la matière d’un ouvrage en cours de rédaction. Merci aussi à Gisèle Venet et à Philippe Hamou pour les stimulants éclairages que je leur dois.

⁴ André-François Deslandes, *L’Optique des mœurs, opposée à l’optique des couleurs*, s.l., s.n., s.d., in-12, 27 p. ; éd. critique précédée d’une étude (« Des effets merveilleux de l’optique : un conte méconnu d’André-François Deslandes ») par B. Roukhomovsky, *Féeries* (Grenoble, Ellug), n° 2, 2005, p. 267-276. Ce conte de couleur orientale narre le succès de deux médecins arabes qui ont jeté Venise « dans une agitation extrême » par leur singulière « manière d’exercer la Médecine » : de fait, « ils ne se servent [...] que de miroirs convexes et concaves, de loupes, de lunettes, de microscopes », sans oublier « la machine optique appelée chambre obscure » ; bref, « toute leur science est optique », et elle s’applique non seulement aux maladies du corps, mais encore (et surtout) à « celles qui font souffrir l’âme et le corps également, ou tout au moins en raison réciproque des forces de l’une et de l’autre », en particulier « toutes ces passions [...] qui empêchent de distinguer le vrai du faux » ; aussi, c’est de toutes parts que les Vénitiens accourent pour « observer de si grandes merveilles ».

"Du bon usage de la science..."

sont opératoires dans le champ de l'analyse morale n'a rien d'une idée nouvelle.

Les moralistes classiques, relayés par leurs innombrables suiveurs, en ont fait un leitmotiv : « Les hommes et les affaires ont leur point de perspective... » (La Rochefoucauld) ; « La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau, elle lui donne de la force et du relief... » (La Bruyère). Les moralistes des Lumières – nonobstant les mutations qui affecteront, à des degrés divers, le soubassement épistémologique et l'arrière-plan doctrinal du discours sur les mœurs – ne seront pas en reste : Deslandes lui-même, bien avant d'y revenir en conteur, observe en moraliste qu'« un voisinage trop prochain ou un trop grand éloignement exposent les yeux à des erreurs grossières⁵ » ; dans une formule elliptique qui atténue quelque peu la banalité du lieu commun, Chamfort redit à son tour que « les lois de l'optique » font sentir leurs effets dans l'univers moral :

Celui qui est juste au milieu, entre notre ennemi et nous, nous paraît être plus voisin de notre ennemi. *C'est un effet des lois de l'optique*, comme celui par lequel le jet d'eau d'un bassin paraît moins éloigné de l'autre bord que de celui où vous êtes⁶.

Plus tôt dans le siècle, le très prolifique et très éclectique Louis-Antoine Caraccioli constate que bien juger n'est donné qu'à celui-là qui « connaît l'optique morale », formule (alors inédite à ma connaissance) qui revient à penser l'opération de la vue comme analogon et comme paradigme de l'opération du jugement :

Le monde n'est qu'un tableau, mais travaillé par la main invisible et toujours puissante qui a posé les fondements de la terre, et qui soutient la voûte des Cieux. Mais nous ne nous attachons qu'au coloris, sans considérer le magnifique dessein de l'ouvrier, ni les grands traits qui en sont les chefs-d'œuvre ; et nous ne voyons, dans toute l'étendue de l'univers, que les faibles lueurs, que nous appelons biens ou dignités. Nos préjugés, tels qu'un prisme, nous les représentent sous les plus vives couleurs ; et sitôt que l'âme donne

⁵ André-François Deslandes, *L'Art de ne point s'ennuyer*, Paris, E. Ganeau, 1715, p. 4-5 : « Une fine méditation apprend à l'homme ce qu'il doit à l'intérêt ou à l'amour-propre. Plein des idées qu'elle lui inspire, il se ménage un point de vue auquel il puisse rapporter tous les objets qui l'environnent. Ses démarches et ses pensées ne s'en écartent jamais. En effet un voisinage trop prochain ou un trop grand éloignement exposent les yeux à des erreurs grossières : on n'évite ces deux extrémités que par une sorte d'étude qui suppose beaucoup d'exactitude dans l'esprit : et cette étude est le premier caractère qui marque les grands hommes. »

⁶ Chamfort, *Produits de la civilisation perfectionnée. Maximes et pensées* [1795], éd. J. Dagen, Garnier-Flammarion, 1968, § 103, p. 74 (nos italiques).

un coup d'œil, ce qui nous semblait azur, ou pourpre, n'offre plus qu'un fond rembruni, tout semblable à l'arène qu'on foule aux pieds.

Nos jugements, ainsi que nos idées, dépendent des différents coups d'œil. Ceux qui n'envisagent les Cours qu'à une certaine distance, y aperçoivent les plus grandes beautés ; ceux qui s'en approchent, n'y découvrent qu'une simple toile, ou des objets peints confusément et d'une manière gigantesque qui étonnent et révoltent. Quand on connaît l'optique morale, on n'est pas émerveillé des honneurs de cette vie ; bientôt, on devine ce qu'ils valent⁷.

Nonobstant la disparité des palettes sémantiques (le sens que Deslandes confère à « mœurs » et celui que Caraccioli donne à « morale » ne sont pas superposables) et des univers de pensée (il y a loin de l'orientation discrètement matérialiste du premier à la tradition spirituelle dans laquelle s'insère le second), ces formules – « optique des mœurs », « optique morale », sans oublier la variante ingénieuse de Chamfort – répondent à l'idée que les phénomènes optiques sont susceptibles de rendre compte, analogiquement, des jugements que les hommes portent sur les hommes (sur leurs semblables et sur eux-mêmes) et, partant, des opérations du discours sur les mœurs (évaluation des conduites, intelligence des mobiles, appréciation des mérites...). C'est en quoi elles recourent – abstraction faite des disparités signalées – ce que j'appelle ici l'*optique de la morale*, formule qui se veut à la fois plus générale que celle de Deslandes et moins ambiguë que celle de Caraccioli.

De fait, l'expression d'« optique morale » doit être lue, chez Caraccioli, sur une double portée, et donne la mesure des interférences entre deux usages « littéraires » (l'un spirituel, l'autre proprement moral) de la métaphore optique. Or, pour mitoyens qu'ils aient été – singulièrement chez les moralistes chrétiens (lesquels composent, comme l'on sait, le gros de la troupe) –, ces deux usages, néanmoins, ne doivent pas être confondus, mais historiquement situés l'un par rapport à l'autre. La distinction qui s'impose ici rappelle d'assez près, par similitude et par contiguïté, celle que Louis Van Delft a proposé d'introduire entre « l'anatomie moralisée » (expression d'André Chastel pour désigner une lecture édifiante du corps démembré) et « l'anatomie morale » (qui consiste à penser l'analyse morale, ou, comme l'appelle La Rochefoucauld, « l'anatomie de tous les replis du

⁷ Louis-Antoine Caraccioli, *L'Esprit de M. le Marquis de Caraccioli*, Liège-Dunkerque, J. L. de Boubers, 1763, « De la Prospérité ». On relève au passage la présence de deux motifs optiques sur lesquels nous aurons à revenir : le *tableau* et le *prisme*.

"Du bon usage de la science..."

cœur», sur le modèle du démembrement anatomique)⁸. Ce que j'appellerai donc *l'optique moralisée* (une lecture allégorique, à finalité dévotionnelle, des phénomènes optiques) a connu son âge d'or dans la France du premier dix-septième siècle et trouvé son plus éminent théoricien en la personne de Mersenne. Le Minime, après en avoir défini le principe dans son *Harmonie universelle* (1636)⁹, y revient dans son traité (posthume) sur *L'optique et la catoptrique*, à propos des phénomènes « que l'on peut appliquer à l'entendement qui est l'œil de l'âme raisonnable, lequel ne pourrait avoir aucune pensée de Dieu s'il n'en recevait la motion, et la lumière » :

Et il n'y a quasi point de considération dans la lumière et dans les rayons qu'on ne puisse accommoder aux moyens dont Dieu se sert pour nous attirer à lui ; dont il suffit que j'aie averti pour donner sujet à ceux qui veulent tirer du profit spirituel de tout ce qu'il y a de plus excellent dans toutes les sciences de *moraliser toute l'Optique*¹⁰.

Il s'agit donc – car c'est là ce que « moraliser » veut dire dans ce contexte et dans cette acception – de proposer de l'optique une lecture allégorique, et plus précisément d'y faire voir une allégorie des Mystères de la Foi. Certes, s'il l'a théorisée, Mersenne n'a pas inventé l'optique moralisée, largement mise à contribution par la littérature spirituelle de l'âge baroque – songeons au *Miroir sans tache* (1636) du Père Filère¹¹, chef-d'œuvre de la « catoptrique dévote¹² » – et, plus

⁸ Voir Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, 1993.

⁹ Mersenne, *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique* [1636], introduction par F. Lesure, Paris, CNRS, 1986, Livre « De l'utilité de l'harmonie », Proposition II : « Montrer les utilités que les Prédicateurs et les autres Orateurs peuvent tirer des Traités de l'harmonie et des Mathématiques ».

¹⁰ *L'Optique et la catoptrique du Révérend Père Mersenne, Minime, Nouvellement mise en lumière après la mort de l'auteur*, Paris, V^o F. Langlois, dit Chartres, 1651, Livre premier, Proposition III, Corollaire, p. 8 (mes italiques).

¹¹ Joseph Filère (le P.), *Le Miroir sans tache*, 1636 ; voir par exemple : « Toutes les créatures, prises à part, ont chacune leur beauté sur la surface de l'univers [...]. Mais c'est peu de choses, et celui qui les regarde sans savoir le dessein de Dieu n'y voit qu'une confusion dans le mélange de leur diversité. Mais l'homme sage les regarde d'un autre biais et d'un aspect tout différent. C'est dans Dieu, comme dans un miroir rond et cylindrique, pour recevoir la réflexion de toutes les lignes du plan de l'univers qui aboutissent à lui comme à leur centre, et c'est aussi dans lui qu'il en voit résulter une image d'une parfaite beauté, toutes les perfections des choses créées n'étant que les couleurs et les lignes pour représenter en cette réflexion les excellences de la divinité. »

¹² Nous empruntons la formule à Jean-Vincent Blanchard (« La catoptrique dévote : les miroirs et l'éloquence sacrée au début du XVII^e siècle », dans C. Biet et V. Jullien, *Le Siècle de la Lumière, 1600-1715*, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1997,

tard dans le siècle, par la prédication classique (songeons à la célèbre variation de Bossuet sur le thème de l'anamorphose¹³), pour ne rien dire ici de l'ample corpus iconographique qui en illustre la fortune¹⁴. Mais l'originalité du Père Mersenne, en raison même de son implication dans la vie intellectuelle et scientifique de son temps et, partant, de son souci de prévenir la possible rupture entre la science et la foi, est qu'il conçoit le projet de « moraliser toute l'Optique » comme une entreprise de *légitimation* : il s'agit d'assigner à l'étude de cette science une finalité spirituelle (donc recevable en contexte dévot), en faisant valoir le fruit qu'elle peut « produire dans les bons esprits, qui savent rapporter toutes les connaissances à Dieu¹⁵ », en démontrant qu'elle est susceptible de fournir un réservoir de figures à l'usage de « ceux qui annoncent la parole de Dieu¹⁶ ».

Il apparaît d'emblée (j'y reviendrai plus loin) qu'un tel souci de légitimation n'a pas grand chose à voir avec l'intérêt que les moralistes classiques (et leurs successeurs) porteront aux lois de l'optique – ou, pour le dire autrement, que ce *bon usage de l'optique* dont Mersenne a défini le cadre n'est pas celui qu'ils en feront. Il n'en reste pas moins que, de l'un à l'autre, il n'y a pas solution de continuité, mais bien rapport de voisinage, de porosité et, très probablement, de filiation. Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve,

p. 183-193) ; voir aussi, du même, *L'Optique du discours au XVII^e siècle. De la rhétorique jésuite au style de la raison moderne*, Presses de l'Université Laval, 2005.

¹³ Bossuet, *Le Carême du Louvre* [1662], Sermon pour la deuxième semaine du Carême, dans *Sermons*, éd. C. Cagnat-Debœuf, Paris, Gallimard, 2001 : « Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines, confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux, que l'on montre assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux comme un jeu de la perspective. La première vue ne vous montre que des traits informes et un mélange confus de couleurs, qui semble être ou l'essai de quelque apprenti, ou le jeu de quelque enfant, plutôt que l'ouvrage d'une main savante. Mais aussitôt que celui qui sait le secret vous les fait regarder par un certain endroit, aussitôt toutes les lignes inégales venant à se ramasser d'une certaine façon dans votre vue, toute la confusion se démêle, et vous voyez paraître un visage avec ses linéaments et ses proportions, où il n'y avait auparavant aucune apparence de forme humaine. C'est, ce me semble, messieurs, une image assez naturelle du monde, de sa confusion apparente et de sa justesse cachée, que nous ne pouvons jamais remarquer qu'en le regardant par un certain point que la foi en Jésus-Christ nous découvre. [...] Oui, oui, ce tableau a son point, n'en doutez pas ; et ce même Ecclésiaste, qui nous a découvert la confusion, nous mènera aussi à l'endroit par où nous contemplerons l'ordre du monde. » Sur les motifs optiques chez Bossuet et dans la prédication classique en général, voir les communications de Jean-Philippe Groperrin et Stéphane Macé dans *L'Optique des moralistes*, *op. cit.*

¹⁴ Voir, par exemple, la gravure de H. Jansz van Müller (1540-1617), *La Mort qui vend des lunettes* (1614), dessin (Florence, Museo di Storia della Scienza).

¹⁵ Mersenne, *Harmonie universelle*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁶ *Ibid.*, p. 4.

"Du bon usage de la science..."

sous la plume des moralistes chrétiens, des fragments d'optique moralisée : l'essai de Nicole sur *Le Prisme*, s'il est bien, par ailleurs, un « essai de morale », en contient de nombreux¹⁷. D'autre part (et c'est le plus important), il existe de multiples points de contact entre les deux topiques (celle du discours dévotionnel d'une part, celle discours sur les conduites de l'autre). L'optique moralisée a ses *lieux*, que les moralistes font leurs. Ainsi la question du *point de perspective*, récurrente et cruciale chez ceux-ci, y tient-elle une place tout aussi centrale, comme le montre par exemple cette « pensée chrétienne » de Charles Perrault (moins connue, mais non moins éclairante, que le sermon déjà cité de Bossuet) :

La vérité qui est Dieu est le pain des hommes et des Anges, comme de diverses figures et de plusieurs linéaments qui n'ont aucun rapport les une avec les autres. Il s'en forme néanmoins une seule image très régulière quand on pose un cylindre dessus et qu'on les regarde par un trou placé à *l'endroit d'où il faut les regarder* ; ainsi les divers événements du monde qui semblent n'avoir aucun rapport ni aucune liaison les uns avec les autres étant vus du ciel ou du point de l'éternité, forment un tableau admirable de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu¹⁸.

Et il suffit de comparer ces lignes avec la métaphore anamorphotique essayée par le premier préfacier des *Maximes* pour se convaincre que les deux sortes de discours, chacune dans son ordre (intelligence de la sagesse divine, intelligence des conduites humaines), font travailler la même image, ou la même catégorie de pensée (la perspective) :

[...] je dirais que l'homme corrompu est fait comme ces médailles qui représentent la figure d'un saint et celle d'un démon dans une seule face et par les mêmes traits. Il n'y a que la diverse situation de ceux qui la regardent qui change l'objet ; l'un voit le saint, et l'autre voit le démon. *Ces comparaisons nous font assez comprendre* que, quand l'amour-propre a séduit le cœur, l'orgueil aveugle tellement la raison, et répand tant d'obscurités dans toutes ses connaissances, qu'elle ne peut juger du moindre de nos mouvements, ni former elle-

¹⁷ Pierre Nicole, *Le Prisme ou que les différentes dispositions font juger différemment des autres objets*, éd. Henri Brémond, Paris, Bloud et Cie, 1909 ; voir par exemple le § XV : « Quand on voit les objets traversés par un prisme, on ne les voit plus colorés ; quand on regarde le monde par la vue de la foi, il nous paraît sans éclat et sans l'agrément qui n'était pas dans les choses mêmes, mais qu'elles empruntaient de la corruption de notre cœur. »

¹⁸ Charles Perrault, *Pensées chrétiennes*, éd. J. Barchilon et C. Velay-Vallentin, *PFSCCL*, « Biblio 17 », 34, 1987, § 51, p. 70 (mes italiques).

même aucun discours assuré pour notre conduite¹⁹.

En outre, si les métaphores sollicitées sont pour partie les mêmes, elles ont aussi, pour partie, même fonction. Elles ont vocation, selon La Chapelle-Bessé, à *faire comprendre* ; de même, si l'on comprend bien Mersenne, « moraliser l'optique », c'est assigner aux figures tirées de l'optique, plus qu'un statut d'*ornatus* scientifique appelé à faire valoir « l'industrie » de l'orateur sacré, une fonction proprement *démonstrative* :

Les prédicateurs peuvent [...] user de ces figures pour exprimer les mystères de la Foi, par exemple *pour montrer* qu'il est aisé de croire que le corps du Sauveur peut être contenu sous chaque parcelle de l'hostie consacrée, puisque la plus grande étendue de lumière que l'on puisse s'imaginer peut être réduite à un point par la glace du miroir parabolique [...]. Et si l'on ajoute que ce point lumineux [...] semble quasi se reproduire soi-même autant de fois qu'il y a de parties et de points dans ladite glace [...], l'on aura *un moyen d'expliquer* comme un même corps peut être en plusieurs lieux²⁰.

2. Le discours moral comme dispositif optique

On voit ici que l'optique moralisée, telle que la conçoit Mersenne, porte en elle le projet de construire, à partir de l'optique, un modèle à valeur *heuristique*. C'est en quoi elle préfigure, fût-ce d'assez loin, l'optique de la morale. Reste à mettre au jour ce par quoi celle-ci se distingue de celle-là, ce qui en constitue, au-delà de ces affinités et de cette probable filiation, la spécificité.

Il est patent que les moralistes dits « classiques » ne sont gère occupés du projet – central chez Mersenne – d'assigner un sens spirituel aux phénomènes optiques et d'en fonder *spirituellement* l'étude. L'optique en tant que telle n'est nullement leur affaire, et c'est par métaphore qu'ils la mettent à contribution. Mais il faut le répéter : la métaphore optique (c'est-à-dire le « transport » des termes d'optique à l'analyse morale) est investie par eux d'une valeur proprement heuristique. Elle leur fournit « un moyen d'expliquer » (pour parler, cette fois, comme Mersenne), un instrument d'analyse et de modélisation : un moyen d'analyser et de modéliser le procès du

¹⁹ [La Chapelle-Bessé], *Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, publié en tête de la 1^{re} édition des *Maximes* (1665) et reproduit dans l'édition procurée par Jean Lafond (Paris, Gallimard, 1976), p. 266 (mes italiques).

²⁰ Mersenne, *Harmonie universelle*, *op. cit.*, p. 5 (mes italiques).

"Du bon usage de la science..."

jugement moral, le problème de la connaissance du cœur humain (de la connaissance de soi-même et des autres). C'est pour autant qu'elles entrent dans la construction d'un modèle opératoire pour l'analyse morale que les moralistes sollicitent les catégories de l'optique (lumière, distance, grandeur, point de vue, réfraction, réflexion...) : c'est à ce titre, en effet, qu'ils récupèrent et recyclent les figures façonnées par l'optique moralisée – artisans, *de facto*, d'un processus de sécularisation de ces figures.

C'est à ce titre, donc, qu'ils mettent à contribution l'appareil lexical et notionnel de chacune des trois disciplines qui constituent, selon une tripartition traditionnelle, le domaine de l'optique : perspective, dioptrique, catoptrique. Comme en reflet de cette tripartition, le discours moral de l'âge classique articule en effet trois réseaux (nécessairement intriqués) de métaphores optiques dont chacun se structure autour d'un motif instrumental : le tableau perspectif, le prisme ou le miroir. Ces dispositifs instrumentaux (tous trois représentés dans le cabinet d'optique des deux héros de *L'optique des mœurs*) constituent comme l'emblème d'une « optique de la morale » (« optique » prenant ici le sens concret d'« appareillage »). Ils se recommandent à l'attention de nos auteurs par leur ambivalence : au gré des emplois et selon les contextes, ils valent comme figures d'une aptitude au *discernement* (espèce optique du jugement) ou, à l'inverse, comme figures de l'illusion morale (comprise sur le modèle et sous l'espèce de l'illusion d'optique).

Le motif du tableau, en premier lieu, illustre cette ambivalence, et sa fortune n'a d'égale que l'importance accordée par nos auteurs à la question du point de perspective – question formulée par Pascal en des lignes célèbres :

[...] Si on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu, si trop longtemps après, on n'y entre plus. — Ainsi les tableaux vus de trop loin et de trop près. Et il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu. Les autres sont trop près, trop loin, trop haut ou trop bas. La perspective l'assigne dans l'art de la peinture. Mais dans la vérité et dans la morale, qui l'assignera²¹ ?

S'il est vrai que la question ici posée n'est pas celle du point de vue *du* tableau, mais celle du point de vue *sur* le tableau, elle se pose dans les mêmes termes (c'est, en ce sens, la même question) : de fait, la disposition chiasmatisée des deux dernières phrases donne à

²¹ Pascal, *Pensées*, fr. 55.

lire une équation à quatre termes dans laquelle l'inconnue (qui ?) est à la vérité et à la morale ce que la perspective est à l'art de la peinture. Or, qu'il y ait là de l'inconnu (que cette perspective-là ne nous soit pas connue) n'est pas sans conséquence ; cela implique que l'aptitude au réglage perspectif n'est pas la chose du monde la mieux partagée ou, ce qui revient au même, que le point de vue à partir duquel on regarde ordinairement les grandeurs établies n'est pas le « véritable lieu » :

La plupart des héros sont comme de certains tableaux : pour les estimer, il ne faut pas les regarder de trop près²².

C'est à deux usages concurrents que se prête également, et de tout aussi bonne grâce, le motif du prisme. Compris comme figure et modèle d'un regard analytique, d'un regard qui détaille, discerne et *décompose*, le prisme est investi, dans un passage d'Helvétius que les moralistes augustinien du siècle précédent, à tout prendre, n'auraient pas désavoué, d'une fonction comparable à celle du scalpel :

Semblable au trait de la lumière, qui se compose d'un faisceau de rayons, tout sentiment se compose d'une infinité de sentiments, qui concourent à produire telle volonté dans notre âme et telle action dans notre corps. Peu d'hommes ont *le prisme propre à décomposer ce faisceau de sentiments* : en conséquence, l'on se croit souvent animé ou d'un sentiment unique, ou de sentiments différents de ceux qui nous meuvent. Voilà la cause de tant de méprises de sentiment, et pourquoi nous ignorons presque toujours les vrais motifs de nos actions²³.

Ici compris comme métaphore des stratégies de l'analyse morale (comme « instrument » d'une *anatomie du sentiment*²⁴), le motif du prisme venait servir, dans l'essai (déjà cité) de Pierre Nicole, une description du cœur humain comme milieu réfringent, où il se lisait au contraire comme figure des distorsions que l'opinion et le préjugé font subir au jugement (c'est une valeur récurrente de ce motif dans la littérature morale) :

²² Nicolas d'Ailly, *Pensées diverses*, § 88, 1678.

²³ Helvétius, *De l'esprit* [1758], Paris, Fayard, 1988 (« Corpus des œuvres de philosophie en langue française »), Discours IV, chap. 9 : « Méprise de sentiment » (mes italiques).

²⁴ Le prisme est par ailleurs décrit par divers auteurs du siècle des Lumières comme « le scalpel dont Newton s'est servi pour *disséquer* la lumière » (Claude-Nicolas Le Cat, *Traité des sensations et des passions en général, et des sens en particulier*, vol. 2, Paris, chez Vallat-la-Chapelle, 1767, p. 349-350) ; ce n'est pas un hasard si les deux héros de *L'optique des mœurs* commencent par rendre justice à Newton, « ce grand homme qui, au moyen de son prisme, avait, pour ainsi dire, *décomposé les rayons du soleil* et fait *l'anatomie des couleurs* mêmes » (Deslandes, *op. cit.*, p. 20).

"Du bon usage de la science..."

Les couleurs qui se voient par un prisme sont aussi réelles que celles qui se voient par les yeux, parce que nos yeux ne sont que de certaines lunettes qui nous représentent les objets d'une certaine manière, qui n'est peut-être pas plus la manière véritable des objets, que celle où nous les voyons par un prisme : cependant parce que nous yeux sont l'instrument ordinaire dont nous nous servons, nous appelons couleurs véritables celles que nous voyons par nos yeux, et couleurs fausses et apparentes celles que nous voyons par des lunettes extraordinaires, comme par un prisme.

Nous en faisons de même dans les objets de nos passions : les objets des passions permanentes, perpétuelles, communes nous paraissent raisonnables, sérieux, importants. Nous ne nous défions jamais de nous y tromper : mais quand les passions sont extraordinaires, nous sentons bien qu'il y a de l'erreur, de la folie et de l'illusion dans l'attache que nous y avons ; ce gentilhomme va se faire casser la tête à un assaut sans aucune vue de son devoir et par une pure ambition ; il est sage, brave, généreux ; cet autre demeure à la maison, c'est un fou et un esprit bas selon le monde ; car, l'opinion commune tient lieu de vérité et l'estime commune tient lieu de grandeur ; et quiconque s'en éloigne, tombe dans la folie et dans la bassesse, au jugement des hommes²⁵.

De même, enfin, les moralistes ont appris de la catoptrique dévote l'ambivalence des miroirs. L'auteur de *L'optique des mœurs* n'omet pas de fournir à ses deux médecins de l'âme « une espèce de miroir ovale, composé de deux glaces adossées l'une à l'autre et séparées par une feuille d'or philosophiquement travaillé » :

Ce miroir, le plus parfait qu'on ait encore vu, a une double prérogative. D'un côté, on se voit tel qu'on se croit être, c'est le pur ouvrage de l'amour-propre, et de l'autre, on se voit tel qu'on est effectivement ; c'est l'ouvrage moins flatteur de la vérité²⁶.

À l'instar des protagonistes de ce conte, les moralistes jouent constamment sur les deux faces de la specularité. D'un côté, ce sont miroirs de vérité, instruments et figures de la connaissance de soi-même : songeons à ce canal dont la surface lisse, dans une célèbre variation de La Fontaine sur le mythe de Narcisse (« L'Homme et son image »²⁷), vaut allégorie du « livre des Maximes » (et même, par-delà les *Maximes*, allégorie du discours moral compris comme dispositif spéculaire)²⁸. De l'autre côté, ce sont miroirs de vanité, figures des

²⁵ P. Nicole, *op. cit.*, § XI.

²⁶ *Ibid.*, p. 21-22.

²⁷ La Fontaine, *Fables*, I, XI.

²⁸ Voir la contribution de Charles-Olivier Stiker-Métral dans *L'Optique des moralistes*, *op. cit.*

résistances que l'amour-propre oppose à la connaissance de soi : emblématique est à cet égard l'*Iphis* des *Caractères*, le *bellus homo* qui « se voit au miroir » (« l'on ne peut être plus content de personne qu'il l'est de lui-même »²⁹).

Ces quelques exemples (dont la systématisation n'est ici qu'esquissée) invitent à penser que les métaphores optiques doivent à leur polyvalence, à leur compétence heuristique, leur durable fortune dans le discours moral des XVII^e et XVIII^e siècles, et leur faculté d'acclimatation à des environnements intellectuels différents. Ressaisis dans une perspective diachronique, ces exemples fournissent en effet les jalons d'une histoire des recyclages successifs de la thématique optique – figures primitivement façonnées par (à) des usages dévotionnels, motifs antérieurement usés par la tradition spirituelle et par l'emblématique chrétienne – dans un cadre de pensée progressivement laïcisé (matérialiste à l'occasion, comme en témoignent au besoin les textes tirés de Deslandes ou d'Helvétius...).

Mais ce n'est pas seulement par ce processus de sécularisation des images que l'optique de la morale se sépare de l'optique moralisée selon Mersenne. Le projet de « moraliser l'Optique » visait, on l'a vu, à constituer toute la matière de cette discipline scientifique en un réservoir de *paraboles* (de « similitudes », de figures d'analogie) à l'usage des professionnels de la chaire : il s'agissait donc, quant au fond, d'une optique *rhétorisée*. La question des rapports entre optique et rhétorique se pose en de tout autres termes à l'égard de nos moralistes, parce que leur visée est tout autre, et de beaucoup plus ambitieuse d'un point de vue proprement *littéraire*. Les moralistes, en effet, se soucient moins d'emprunter à la science de la vue des similitudes plus ou moins ingénieuses ou des comparaisons plus ou moins communes (ce que d'ailleurs il ne font pas tous ou pas toujours) que d'élaborer ou de sélectionner des stratégies d'écriture visant à constituer le dispositif textuel du discours moral en un dispositif optique. De ce point de vue, les métaphores optiques que nous avons relevées sous leur plume ne doivent pas être commentées seulement pour elles-mêmes et comme telles, mais en tant qu'elles nous disent autre chose et davantage : car elles marquent l'affleurement, à la surface du discours, du modèle latent qui l'informe en profondeur et tout entier, qui en commande le dispositif. C'est en ce sens aussi que l'*optique* de la morale doit se comprendre comme un appareillage : dans le sens où le dispositif rhétorique du texte moral se conçoit (et, le cas échéant, se justifie) comme analogon d'un instrument d'optique –

²⁹ La Bruyère, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, « De la mode », § 14.

"Du bon usage de la science..."

susceptible de donner à voir ce qui ne se voit pas à l'œil nu, ou si mal... La Bruyère, après tout, ne dit pas autre chose :

Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en démêler les vices et le ridicule ; s'il donne quelque *tour* à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur, que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le *jour* nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein³⁰.

Le philosophe moral a pour métier de *voir* (c'est un observateur) et, solidairement, de *faire voir*, c'est-à-dire de placer dans la *lumière* (le « jour ») tout cela qu'il veut ou doit faire voir : or, cela passe par l'efficace d'un *tour* (c'est-à-dire d'un style, d'une forme), qui ne se justifie qu'à ce titre (l'acuité du style ne vaut qu'en tant qu'elle est acuité d'un regard). On sait, du reste, que les options rhétoriques de La Bruyère sont commandées par cette impérieuse exigence de visibilité, à commencer par le choix d'une forme dont j'ai montré par ailleurs qu'elle est (ou que La Bruyère en fait) une « machine à voir³¹ ».

Dans la perspective que j'esquisse ici, il faudrait pouvoir mener une enquête similaire sur l'ensemble du corpus et répertorier l'ensemble des stratégies (brièveté, discontinuité, esthétique de la variation, stylisation caricaturale...) qui répondent à cette exigence... C'est peu dire qu'il y faudrait davantage qu'un article ! Le volumineux travail qu'Éric Tourrette a consacré aux « formes brèves de la description morale », très intelligemment repensées comme forme d'une « écriture du discernement³² », donne la mesure de l'ampleur de la tâche. Je me limiterai donc, parce que l'exemple entre directement en résonance avec le texte qu'on vient de lire, au dispositif rhétorique du caractère, et plus précisément aux procédés d'hyperbolisation que ce dispositif implique, chez La Bruyère aussi bien que chez la plupart de ses imitateurs. L'un d'entre eux, François Génard, qui se définit à son tour comme un observateur (« Spéculateur des mœurs »), justifie dans les termes suivants ce *tour* particulier (c'est-à-dire une technique de caractérisation qui fait sa place à l'exagération) :

J'ai lu dans quelque endroit qu'il y avait des cas où une peinture du vice un peu forcée, n'est pas tout à fait déplacée. Une légère esquisse suffirait pour le faire connaître à quelques Lecteurs, &

³⁰ La Bruyère, *Ibid.*, « Des ouvrages de l'esprit », 34 (mes italiques).

³¹ Voir mon *Esthétique de La Bruyère*, Paris, SEDES, 1997.

³² Éric Tourrette, *Une écriture du discernement. Enquête sur les formes brèves de la description morale (1574-1701)*, thèse de doctorat, Université Lyon III, 2004-2005.

ménagerait la pudeur de quelques autres. Je sais qu'on doit avoir ce respect pour ses Lecteurs : mais aussi n'y a-t-il pas certains portraits où le coloris & les lumières ne peuvent être de trop ? Des nuances trop sombres, ou des ombres trop chargées, ne servent souvent qu'à dérober les imperfections du Personnage, ou masquer les défauts du caractère. Il en est du vice à certains égards, comme d'une anguille qui semble si unie & si polie à nos yeux, & dont le brillant ne disparaît qu'à l'aide du Microscope³³.

Or, il s'agit bien ici de concevoir (et de justifier) le dispositif rhétorique du texte moral (en l'occurrence celui d'une « peinture un peu forcée ») comme un appareillage optique destiné à donner à voir, par un effet d'ajustement perspectif que thématise exemplairement le motif du microscope, ce qui, à défaut de ce dispositif, se déroberait au regard. En somme, à l'optique rhétorisée dont nous avons rencontré chez Mersenne le programme et l'exemple, répond ici l'esquisse, fût-elle maladroite, d'une *rhétorique opticienne*.

*

Que l'emprise du paradigme optique sur le discours moral en France aux XVII^e et XVIII^e siècles se mesure non seulement à l'abondance et à la variété des métaphores visuelles qui le saturent mais encore et plus profondément à son impact sur les formes mêmes de ce discours, à son incidence sur les stratégies d'écriture de nos moralistes, voilà qui confère à l'idée même d'une « optique de la morale » toute sa mesure et toute sa portée, et permet peut-être d'en cerner la spécificité. Mais faut-il imputer cette emprise à l'engouement très général suscité par une discipline dont le renouveau, de Kepler à Newton, eut des incidences et des résonances dans de nombreux secteurs de la culture et de la pensée ? à l'impact de cette « mutation du visible » dont Philippe Hamou a fait valoir l'ampleur³⁴ ? Sans être fausse, une telle explication me paraît un peu courte, en ce qu'elle conduit à passer par profits et pertes, sans

³³ François Génard, *L'Ecole de l'homme, ou Parallèle des portraits du siècle & des tableaux de l'écriture sainte*, Amsterdam, 1752, Préface (non paginée). Pour une analyse plus détaillée des avatars de l'esthétique du caractère chez Génard, voir mon étude : « L'atelier de Socrate : paradigme théâtral et théorie du caractère en France (1688-1752) », dans *Figures de différents caractères de La Bruyère à Chardin*, Actes du colloque de Valenciennes, PUV (à paraître).

³⁴ Philippe Hamou, *La Mutation du visible. Essai sur la portée épistémologique des instruments d'optique au XVII^e siècle*, vol. 1 : *Du Sidereus Nuncius de Galilée à la Dioptrique cartésienne*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1999 (« Histoire des sciences ») ; et, du même : *Voir et connaître à l'âge classique*, Paris, PUF, 2002.

"Du bon usage de la science..."

examen préalable, l'hypothèse d'un lien *spécifique et privilégié* entre l'optique et la morale. Les analyses brièvement esquissées ci-dessus auront permis, je l'espère, de montrer que cette hypothèse mérite au minimum un examen. Quelques lignes de Lévy-Bruhl, qui s'attachent à définir la spécificité du moraliste et de sa contribution à une « science des mœurs », me permettront peut-être, pour finir, de l'étayer ; elles ont en effet le mérite de faire consister cette spécificité dans un art du regard – art de bien voir et d'apprendre à bien voir :

De vrai, comme les peintres nous apprennent peu à peu à voir, et nous rendent sensibles à des « valeurs », à des oppositions de couleurs et à des jeux de lumière qu'un œil sans éducation ne remarque pas ; de même, les moralistes nous enseignent à saisir en nous-mêmes et chez les autres les nuances subtiles des sentiments et des passions. Nous ne les verrions pas, s'ils ne nous les décrivaient, ou nous n'en aurions qu'un sentiment confus³⁵.

Peut-être me permettra-t-on d'ajouter que le texte moral est le lieu même où s'apprend ce regard, et le lieu même où il s'invente.

³⁵ Lucien Lévy-Bruhl, *La Morale et la science des mœurs*, Paris, F. Alcan, 1903 (« Bibliothèque de philosophie contemporaine »), p. 133.